

Marrakech abrite le v-ème congrès de l'ordre des experts comptables Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-08-2007 22:00:00

Le cinquième congrès de l'ordre des experts comptables se tiendra les 22 et 23 novembre prochain à Marrakech, sous le signe "la transparence financière : acquis et voies d'amélioration".

Cette rencontre, qui réunira un parterre d'experts comptables, de spécialistes et de professionnels venus notamment de Tunisie, de Syrie, de France et du Canada, sera l'occasion pour débattre de la question de la transparence financière, notamment à l'ère de la mondialisation et d'une ouverture rendue possible grâce à la révolution informatique et des systèmes de communication satellitaire.

Cette ouverture rend nécessaire une régulation optimale, à l'échelle internationale, des divers processus qui composent les différentes activités économiques, expliquent les organisateurs.

Ce rendez-vous de deux jours tentera de se focaliser également sur un sujet qui intéresse actuellement nombre d'acteurs agissant, entre autres, dans les marchés financiers, les assurances, les organismes de financement, les secteurs et marchés publics et les associations.

Conscient des enjeux liés à la globalisation et eu égard à l'importance de la transparence financière, le Royaume a volontairement adopté dès le début des années 90 une panoplie de réformes visant à moderniser ses structures économiques et sociales, en vue de favoriser au mieux le développement des entreprises nationales dans le marché intérieur et à l'export et de soutenir la compétition favorisant l'attraction des investissements directs étrangers, ont-ils poursuivi.

Les travaux de ce congrès seront axés autour de cinq ateliers qui traiteront de "la transparence financière : exigence fondamentale des marchés financiers", "les banques et les assurances : modèles de transparence financière", "l'Etat, les entités publiques et les associations d'utilité publique face à la transparence financière", "transparence financière, source de développement des PME" et "l'expert comptable, contributeur actif à la transparence financière".

MAP